



Situation exposée au 18-12-2019

Lors du CSEC du 18 décembre, M. Andries nous a informé officiellement de la décision lourde de BOEING de suspendre la production des 737MAX jusqu'à la fin février dans un 1er temps et des conséquences induites pour notre société :

- Vis-à-vis des actionnaires : Perte momentanée de cash pour SAFRAN
- Vis-à-vis des sites Safran AE : Sites étrangers fortement impactés, et sites français également : Plus d'investissement, gel des embauches, fin des intérim...
- Vis-à-vis des salariés : Demande d'efforts pour s'adapter aux baisses de cadence en incitant à la prise de congés (cf communiqué du 18/12) et durant les vacances de février. Par solidarité, ces efforts seraient demandés à l'ensemble des Directions.

Pour la CFE-CGC, en aucun cas la préparation de l'avenir doit être hypothéquée pour maintenir une situation financière présentable à court terme !

Nouvelles mesures présentées au 10-01-2020

Lors de la réunion des Délégués Syndicaux Centraux du 10 Janvier, La Direction a présenté les 1^{ères} mesures d'adaptation, portées à la négociation :

1. **Prendre la main sur l'ensemble des JRTT 2020 de l'ensemble des salariés Safran AE**, au nom de la solidarité en négociant un accord collectif d'ici le 17 Janvier.
2. **Récupérer la 5^{ème} semaine de Congés Payés** acquise sur la période 2019 non encore consommée des salariés de CBL, GEN et WRS en consultant les CSE sous 10 jours.
3. **Instruire un dossier de mise en activité partielle** par anticipation en cas de besoin si la situation du B737 Max ne s'améliore pas.

La Direction précise que les 2 premières mesures permettraient de passer le 1^{er} trimestre en adaptant la charge aux périodes de travail (semaine de 4 jours, congés).

A la CFE-CGC, notre perception est que, sur le dos de la solidarité, la Direction veut avoir la mainmise sur nos JRTT, et ce peu importe l'intérêt des salariés ! Ceci afin de s'adapter aux baisses de cadence.

La CFE-CGC demande les données chiffrées pour vérifier que la mesure répond bien à la gestion de la crise, et que le cas échéant, le management par l'exemple demande que l'ensemble des catégories sociales professionnelles, y compris celles qui n'ont pas de JRTT, participe à la solidarité.

**N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants
CFE-CGC pour plus d'informations !**

Le dialogue social et les négociations bafouées !

Par un communiqué interne du 10/01, la direction a officialisé la **réquisition des jours JRTT 2020 pour les salariés Safran AE, alors que la négociation n'a même pas commencé**. Ceci dénote un manque total de dialogue social et de considération de toutes celles et ceux qui ont fait preuve de responsabilité et d'engagement en contribuant pleinement à faire ce que Safran Aircraft Engines est devenu.

La CFE-CGC est tout à fait prête à étudier et à proposer des mesures d'adaptation de capacité en prenant en compte l'intérêt des salariés concernés !

Aussi, nous considérons qu'il faut **dissocier les adaptations du temps de travail** des secteurs concernés par la suspension de la production des 737MAX, qui doivent absolument être traitées en local au niveau des CSE, et la solidarité de l'ensemble des salariés envers ces secteurs. **Une autre forme de solidarité pourrait être proposée entre les salariés impactés par le 737MAX et les autres salariés Safran AE.**

La CFE-CGC rappelle qu'il est aussi important de garder la motivation du personnel que la confiance des actionnaires !

C'est pourquoi, nous demandons à la Direction, et particulièrement à notre président, M. Andries, de clarifier au plus vite ses intentions en matière de politique salariale afin de rassurer l'ensemble du personnel suite aux annonces qui viennent d'être faites.

La CFE-CGC, défend vos intérêts au quotidien !

*La CFE-CGC vous présente
ses meilleurs vœux pour cette
année 2020*

POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT



Christophe Simon
Christophe.simon@safrangroup.com
Pascale Fauvel
Pascale.fauvel@safrangroup.com
Gilles Querrien
Gilles.querrien@safrangroup.com

